

## FONDS ARTISTES, ARTISANS ET LIEUX CULTURELS DE CHEZ-NOUS

### MODALITÉS D'ATTRIBUTION

**DATE LIMITE 17 SEPTEMBRE 2010**

La MRC de Lotbinière reconduit pour une quatrième année consécutive le fonds **Artistes, artisans et lieux culturels de chez-nous**. Un montant de 4 000 \$ est réservé afin d'encourager les écoles de son territoire à participer au projet.

Les écoles peuvent choisir parmi les activités proposées sur le répertoire de la commission scolaire des Navigateurs ([www.csdn.qc.ca/repertoireculture](http://www.csdn.qc.ca/repertoireculture)). La MRC de Lotbinière contribuera pour 50% du financement des activités, jusqu'à concurrence de 200\$ / activité. Si le total des demandes dépasse les crédits disponibles, les demandes d'aide financières seront analysées selon les priorités du comité culturel de la MRC de Lotbinière, à savoir:

- Un souci d'équité entre les établissements du territoire;
- Prioriser les artistes et artisans de la MRC de Lotbinière;
- Prioriser les lieux culturels de la MRC de Lotbinière.

**Les demandes d'aide financière devront nous parvenir avant le 17 septembre 2010, à 16 h 30. La MRC de Lotbinière confirmera les sommes allouées la semaine suivante.**

Infos : Marie-France St-Laurent, agente de développement culturel